

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2247 rév. 12**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

**AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE DE L'ALIMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU TRAVAIL**

N° SIREN : 130012024

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS - SANTE ANIMALE
FOOD AND FOOD PRODUCTS / FOODSTUFFS - ANIMAL HEALTHréalisées par / *performed by :*

ANSES - Laboratoire de Fougères
10B rue Claude Bourgelat - Javené
CS40608
35306 FOUGERES CEDEX

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr).

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **04/04/2024**

Date de fin de validité / *expiry date* : **30/11/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director
La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,
Pole manager - Biology-Agri-food,

Safaa KOBBI ABIL

DocuSigned by:
Safaa KOBBI ABIL
81E5B0ECBF63444...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2247 Rév 11.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2247 [Rév 11](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-2247 rév. 12

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

ANSES - Laboratoire de Fougères
10B rue Claude Bourgelat - Javené
CS40608
35306 FOUGERES CEDEX

Dans ses unités :

- **Antibiotiques Biocides Résidus Resistance**
- **Analyses Résidus et Contaminants**

Elle porte sur les essais et analyses suivants :

UNITE TECHNIQUE : ANTIBIOTIQUES BIOCIDES RESIDUS RESISTANCE

Portée flexible FLEX3

Portée générale

#AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses physico-chimiques <i>(Analyses de substances autorisées ou non à usage vétérinaire ou zootechnique (médicaments vétérinaires et colorants à usage pharmacologique) – LAB GTA 30/99-6)</i>			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
2	Produits sucrés (origine animale) Matrices biologiques d'origine animales	Dépistage de résidus de médicaments vétérinaires	Extraction par solvant (si nécessaire) ELISA Multiplex (notice fournisseur)

Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est tenue à jour par l'organisme.

Portée fixe

#AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Bactériologie <i>(Analyses en bactériologie animale – LAB GTA 36)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Souches bactériennes	Sensibilité <i>in vitro</i> aux antibiotiques	Microdilution en milieu liquide	Méthode interne F/MICRO/RST/PTC/001 Notice fournisseur Trek Diagnostic Systems (Sensititre®)

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées

UNITE TECHNIQUE : ANALYSES RESIDUS ET CONTAMINANTS

Portée flexible FLEX3

Portée générale

#AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses physico-chimiques <i>(Analyses de substances autorisées ou non à usage vétérinaire ou zootechnique (médicaments vétérinaires et colorants à usage pharmacologique) – LAB GTA 30/99-6)</i>			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
3	Matrices biologiques d'origine animale Aliments pour animaux	Détection et dosage de résidus de médicaments vétérinaires	Préparation : Extraction par solvant Purification sur support solide (SPE) Analyse : HPLC/UV Visible HPLC/FLUO LC/MS-MS LC-HRMS

Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est tenue à jour par l'organisme.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **04/04/2024** Date de fin de validité : **30/11/2026**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2247 Rév. 11.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--